

INITIATIVE

EN PARTENARIAT AVEC LE CLUB DU E-PUBLIC

La LOLF se précise

Le 12 avril avait lieu la Matinale de l'administration électronique dédiée à la loi organique relative aux lois de finances (LOLF). Animée par Guy Bohbot, directeur du département "Secteur public" du Groupe Revue Fiduciaire, la rencontre a permis d'aborder les principaux enjeux de la mise en œuvre de la réforme budgétaire.



La Matinale, organisée par l'agence 3^m millénaire et consacrée à la LOLF, a réuni une centaine de participants au Train Bleu, gare de Lyon.

L La LOLF est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005, a d'emblée souligné Frank Mordacq,

le directeur de la réforme budgétaire à Bercy et premier intervenant de cette matinale, *puisque le prochain budget de l'État devra être présenté selon les nouveaux critères.* La maquette du budget 2006 a d'ailleurs déjà été présentée par les différents ministères. Le budget de l'État comportera désormais 34 missions et 132 programmes, ce qui devrait en faciliter la lecture par les parlementaires.

La LOLF donnera en outre plus de marge de manœuvre aux gestionnaires publics.

A une exception près : il sera interdit d'augmenter la masse salariale.

"Mais les gestionnaires auront tout de même des libertés nouvelles dans le recrutement ou dans la possibilité de requalifier des emplois", a assuré Frank Mordacq. Et pour que ces libertés

nouvelles répondent le mieux possibles aux préoccupations des Français, elles seront déclinées au niveau des services déconcentrés avec les budgets opérationnels de programme (BOP) et les unités opérationnelles de gestion (UO). Restera ensuite à organiser le dialogue de gestion entre les responsables de BOP et les administrations centrales. Les expérimentations qui ont pu être menées à ce jour montrent que ce dialogue se passe bien et que la réforme était attendue. *"En témoigne la joie des services expérimentateurs de pouvoir disposer comme ils l'entendent de leurs crédits",* remarque Frank Mordacq. Même si cette liberté accrue des gestionnaires s'accompagnera d'une plus grande responsabilité.

Deux obstacles majeurs

Prenant la parole ensuite, Xavier Inglebert, sous-directeur du contrôle de gestion au ministère de l'Intérieur, a insisté sur le peu de temps qu'il restait aux

administrations pour s'adapter à la LOLF. Il a aussi souligné l'importance de s'inscrire dans une démarche de long terme et la difficulté pour les administrations de conduire en si peu de temps un changement aussi radical. *"Ce n'est pas évident de construire un budget par destination quand cela fait plusieurs siècles qu'on le construit par nature",* a-t-il déclaré. De même, le haut fonctionnaire a noté qu'il fallait expliquer aux agents en quoi consistait le contrôle de gestion pour qu'ils n'aient pas l'impression qu'il s'agit d'un "flicage". Xavier Inglebert a par ailleurs fait mention d'un projet de son ministère pour motiver les responsables de BOP. L'idée étant de reverser une partie de l'argent économisé aux services les plus économes. Didier Martin, sous-préfet et second représentant du ministère de l'Intérieur, a pour sa part présenté le programme "Police nationale".

"Les administrations centrales ont lancé des filets auprès de leurs différents services pour savoir quels indicateurs pouvaient être utilisés", a noté le consultant. Il a aussi pointé deux principaux obstacles à la mise en œuvre de la LOLF. D'abord, tant que tous les indicateurs de performance n'auront pas été établis, il ne sera pas possible de les intégrer dans un système informatique. Ensuite, l'élection présidentielle de 2007 va certainement entraîner l'arrivée d'un nouveau gouvernement aux affaires. Et celui-ci aura sans doute à cœur de créer de nouveaux indicateurs de performance... En tout état de cause, Alexandre Ribadeau-Dumas a insisté sur l'urgence d'associer les services informatiques des ministères à la réforme de la LOLF. *"Idéalement, il faudrait que chaque administration ait un intranet consacré aux indicateurs de performance",* a-t-il expliqué.

« Le fait d'avoir mis en mouvement toute l'administration constitue déjà un succès. » Frank Mordacq, directeur de la réforme budgétaire à Bercy

Il a notamment expliqué que la mise en œuvre de la LOLF était menée parallèlement à une ambitieuse réforme des corps et carrières de la police.

Dernier intervenant en lice, Alexandre Ribadeau-Dumas, fondateur du cabinet de conseil Aurédi, a rappelé la logique dans laquelle plusieurs des indicateurs de performance avaient été élaborés par les différents ministères.

Le mot de conclusion est revenu à Frank Mordacq qui a rappelé que la France était le premier pays à mener une réforme budgétaire d'une telle envergure en si peu de temps. *"Alors même si tout ne sera pas parfait le 1^{er} janvier 2006, l'état d'avancement du projet et le fait d'avoir mis en mouvement toute l'administration constituent déjà deux succès."*

Laurent Fargues